

Metz, le 27 janvier 2025

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : CLAUSSE Arthur et
DELACAUCHY Gaëlle
Tél : 03 87 34 33 22
03 87 34 83 50
E-mail : arthur.clausse@moselle.gouv.fr
gaelle.delacauchy@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire
2, rue de la Moselle
57970 ILLANGE

OBJET : Modification de la ZAC Europort – Porter à connaissance loi sur l'eau – Avis de recevabilité
RÉF. : Dossier CASCADE n° 57-2024-00692 et 57-2024-00636
P.J. : le courrier de recevabilité des dossiers de porter à connaissance
les dossiers de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que les dossiers de «porter à connaissance» au titre de l'article R. 214-40 du Code de l'environnement déposés par le Syndicat Mixte Ouvert E Log'In 4 concernant la modification du dossier de la ZAC Europort sur votre commune, est recevable.

Le projet prévoit :

- la modification du dossier de la ZAC afin que l'industriel Groupe CHEVALLIER puisse y installer une plateforme logistique sur la parcelle dite "Sopcillage" d'une surface de 12,2ha ;
- l'implantation d'un bassin de gestion des eaux pluviales et la mesure compensatoire zone inondable d'Eurogranulats au niveau de la zone Z2.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissant de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé au Syndicat Mixte Ouvert E Log'In 4 valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le responsable de l'unité police de l'eau
par intérim,



Laurent STAAB